

GARGENVILLE

f t i s g gargenville.fr – Décembre 2022 – Magazine n°56



GPS&O
**Nouvelles consignes
de tri au 1^{er} janvier**
10

Quoi de neuf ?
**Les nouveaux
commerçants**
14

Dossier
Sobriété énergétique
au cœur des préoccupations
16-19

100% Gargenvillois
Sébastien Dray
Vice-champion de France
du 10 km par équipe Masters
26-27

REYL IMMOBILIER

Agent immobilier
Conseiller immobilier
Négociateur*



*Les origines...
Déjà au travail
à l'agence
en 1977 !*



01 30 93 60 67
www.reyl-immo.com

105, avenue de Paris
78440 Gargenville

*Reyl Immobilier,
de père en fille depuis 1975 !*

*Conformément à la réglementation consultable sur le site de la CCI.

J'entends



Depuis plus de 40 ans, nous, les audioprothésistes Entendre, conjugons expertise et conseils pour ce qui vous est le plus essentiel : entendre. Entendre, comme notre nom l'indique.



Sandra TANDETIK et Floriane GAREL
Nos audioprothésistes Diplômées d'Etat

ENTENDRE MANTES LA VILLE

1, place du Marché

01 34 78 00 33

entendre-audition78.com

Créat Photo - Drouot le Berry ST JUSTIN - RCS Versailles 8 511 98 751 - Juin 2022

Fenêtres LORENOVE

VOTRE ESPACE
OUVERTURE SUR MESURE

DEVIS GRATUIT



FENÊTRES • PORTES • VOILETS

48 avenue Lucie Desnos
78440 GARGENVILLE



01 30 33 21 39



ANTENNE
SERVICE

A.S. PROTECTION

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • ANTENNES TV • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

J. GESLAN



- Antenne télévision
- Alarme intrusion
- Vidéo protection
- Internet - Wifi - Fibre optique

Tél. : 01 30 63 92 54

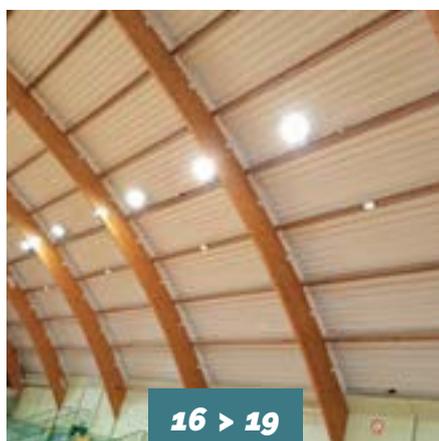
16 route des Crêtes - 78270 MERICOURT

bureau@asprotection.org

www.antenne-service-protection.fr

SIRET : 305 302 00039

SOMMAIRE



- 4 En contact**
- 5 Édito du Maire**
- 6 > 7 En images**
- 8 > 9 Vie associative**
- 10 > GPS&O**
- 11 > 15 Quoi de neuf ?**
 - Taxe foncière
 - Stationnement unilatéral alterné
 - Opération dessins de Noël
 - État de catastrophe naturelle
 - Solidarité Ukraine
 - Nouveaux commerçants
 - La centrale solaire de TotalEnergies
 - Brèves
- 16 > 19 Dossier**
 - Sobriété énergétique.
- 20 > 24 Générations et écoles**
- 25 > Solidarité**
- 26 > 27 100 % Gargenvillois**
 - Sébastien Dray, Vice-champion de France 2022 du 10km par équipe Masters.
- 28 > 29 Découvrir**
 - Tout sur la culture.
- 30 Tribunes**
- 31 Carnet et Agenda**

Suivez-nous



Scannez-moi



Retrouvez l'actualité de la Ville sur :

www.gargenville.fr – Facebook /mairie.de.gargenville – Instagram /villedegargenville

EN CONTACT

VOTRE FAV



COUP DE



COUP DE



COUP DE

! BUREAU DE POSTE RETARDÉ
 Faute de matériaux, la nouvelle date d'ouverture est prévue le 10 janvier 2023 à 14h. N'hésitez pas à vous entraider entre voisins si possible pour réceptionner vos colis de Noël, car, en cas de saturation du bureau de poste de Limay, vos livraisons pourraient être renvoyées au centre de tri.



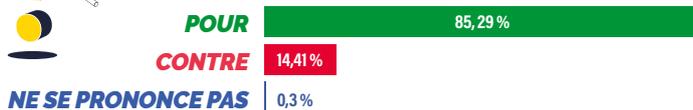
NOUVEAUX GARGENVILLOIS, FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

La Municipalité invite les nouveaux Gargenvillois le samedi 21 janvier 2023, afin de partager un moment de convivialité. La crise sanitaire a malheureusement empêché d'organiser cette rencontre l'année dernière. Ainsi, tout nouveau Gargenvillois installé depuis 2 ans peut s'inscrire !
 ► Pour ce faire, remplissez le formulaire en y indiquant le nombre de participants sur www.gargenville.fr : [Services et démarches > démarches en ligne > Communication > Formulaire nouvel habitant](#)

RÉSULTAT



Éteindre l'éclairage public entre minuit et 5 h du matin



Si une large majorité est attachée à l'écologie et à l'économie financière générée par cette décision, la préoccupation des opposants concerne la sécurité : peur des cambriolages et des agressions. La municipalité, favorable à cette mesure, sera particulièrement attentive aux questions de sécurité. Dans l'obscurité, les cambrioleurs sont contraints d'utiliser des dispositifs d'éclairage individuel de type lampes de poche qui les rendent davantage visibles. Les rassemblements tardifs pourraient également diminuer, car faute d'éclairage, il est fort probable que les personnes ne restent pas à l'extérieur.

N.B : pour rappel, l'éclairage public est géré par GPS&O.



SIGNALER UN DYSFONCTIONNEMENT

Dès que vous constatez un dysfonctionnement, signalez-le-nous pour que nous puissions agir, ou faire le relais auprès de GPS&O.

► Contactez les services techniques de la Ville avec les informations précises : [Centre Technique Municipal rue du Moulin à vent dst@ville-gargenville.fr](mailto:dst@ville-gargenville.fr) – 01 30 42 99 99
 ► ou remplissez le formulaire en ligne sur notre site internet www.gargenville.fr : [Services et démarches > démarches en ligne > Voirie - Espaces publics](#)



Les écoliers ont participé à la course ELA, un beau moment sportif de solidarité.

L'hiver s'installe dans un contexte sanitaire, économique et énergétique troublé. L'actualité ne doit toutefois pas laisser place à la morosité pendant les festivités de fin d'année.

Face à la flambée du prix et au risque de pénurie de l'énergie, c'est avec sobriété qu'il nous faudra passer la période hivernale. C'est dans cet esprit que nous avons choisi de privilégier l'installation des illuminations de Noël aux seuls abords des écoles : afin de préserver un peu de magie pour les familles. À l'instar de nombreuses villes, nous avons été contraints d'adopter des mesures inédites comme la fermeture des infrastructures communales pendant les vacances scolaires, ou encore, la limitation des températures lorsque celles-ci restent ouvertes.

Ces décisions, bien que contraignantes, sont prises dans l'intérêt général. Elles doivent permettre de réaliser les économies énergétiques et financières nécessaires pour « passer l'hiver » en maintenant l'ensemble de nos services publics. Et nous savons que nous pouvons compter sur votre esprit de responsabilité et de solidarité pour les comprendre.

À Gargenville, la solidarité est une valeur bien ancrée, chère au cœur des familles. Nous sommes heureux de pouvoir l'observer au quotidien. Que ce soit à l'occasion des collectes en faveur du peuple ukrainien, de la réalisation des dessins pour nos soldats à l'étranger, de la course ELA ou, plus récemment, de la mobilisation en faveur du Téléthon, nous sommes fiers de voir que les Gargenvillois répondent présents avec force et générosité.

*À Gargenville,
la solidarité
est une valeur bien
ancrée, chère au
cœur des familles.*

C'est pourquoi nous souhaitons à chacun d'entre vous de passer de belles fêtes de fin d'année. Mettez cette pause hivernale à profit

pour renouer avec les valeurs les plus simples, mais sans nul doute les plus précieuses : gratitude, partage, paix et amour. Profitez de vos proches et des petits bonheurs : même si notre quotidien est aujourd'hui bouleversé, la vie continue et mérite d'être célébrée.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes et vous adresse mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Votre Maire,
Yann Perron

EN IMAGES



1



2



3



4



5



5



7



8



9

1. Inauguration de la crèche Madeleine Brès, 10 septembre

En présence de l'équipe de la Maison Bleue, de Marjolaine Grolleau, Adjointe au Maire déléguée à la Petite enfance et de Sophie Barrois, Présidente du Conseil d'Administration de la Caf des Yvelines.

2. Noces d'Or de Monsieur et Madame Salvador, 17 septembre

Félicitations pour ces 50 ans de mariage. Que leur union se prolonge encore en santé et en quiétude, dans l'affection des êtres qui leur sont chers.

3. Forum prévention routière, 1^{er} octobre - Jeunes, moins jeunes, piétons, cyclistes et automobilistes, tous concernés ! Le programme était complet et vous étiez nombreux à profiter des stands : sapeurs-pompiers, Polices

nationale et municipale, assurances, voiture-tonneau, sensibilisation aux gestes de premiers secours.

4. Pot de convivialité avec les assistantes maternelles, 4 octobre

Yann Perron, Maire, Marjolaine Grolleau, Adjointe au Maire déléguée à la Petite enfance et Ana, Responsable du RPE, ont invité les assistantes maternelles du Relais Petite Enfance pour échanger et évoquer notamment l'arrivée de nouvelles assistantes maternelles, habitant Oinville.

5. Les nombreux ateliers du Relais Petite Enfance, octobre

Histoires de la conteuse, parcours psychomoteurs, visite du centre équestre de Brueil-en-Vexin et expression corporelle avec la nouvelle professeure de danse, Élise. Les

activités ne manquent pas au RPE pour l'éveil des tout-petits.

6. Quartet de Jazz manouche d'Aurore Voilqué, Les Maisonnettes, 16 octobre

Accompagnés par une rythmique au groove implacable, Mathieu Chatelain à la guitare et Claudius Dupont à la contrebasse, Aurore Voilqué au violon, chant et Hugo Guesbar à la guitare solo, ont offert un magnifique voyage dans l'univers manouche.

7. 100 printemps de Violette Alain, 3 novembre

Entourée de ses proches, elle a reçu un accueil particulièrement chaleureux de ses camarades pensionnaires et des équipes du Clos Saint-Jean pour célébrer son anniversaire. Mélanie Faivre, Adjointe au Maire déléguée à la Solidarité et à la santé, et Marie-José

De Carvalho, Conseillère municipale déléguée à la Solidarité, lui ont remis un bouquet au nom de Monsieur le Maire et du CCAS. Un moment émouvant pour une personne touchante prônant la simplicité.

8. Archives historiques du château d'Hanneucourt, 8 novembre

Données par la famille du Docteur Fargeot, elles ont été récupérées par les archives départementales. Elles vont être restaurées et conservées dans les meilleures conditions. Ces pièces ont une grande valeur historique et patrimoniale pour notre Ville. Certaines remontent même jusqu'au XIII^e siècle ! Très attaché à son territoire, le Docteur avait aussi choisi de léguer près de 8000 € à la Ville de Gargenville dans son testament de 1984.



3



3



3



5



5



6



10



11



12

9 • Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 - Yann Perron, Maire, a rendu hommage aux Soldats morts pour la France, en présence des élus du Conseil Municipal, du Conseil Municipal des Enfants, de nos porte-drapeaux, des Sapeurs-pompiers, et de la Fanfare de Gargenville. Le cortège s'est ensuite rendu au cimetière.

10 • Concert classique Trio Pantoum, Les Maisonnettes, 11 novembre
Fondé en 2016 au Conservatoire National Supérieur de Paris, le Trio Pantoum s'est imposé comme l'un des ensembles de musique de chambre européen les plus prometteurs de sa génération. Lauréat de nombreux concours internationaux (Trio di Trieste, Joseph Joachim à Weimar,...) et acclamé dans de grandes salles françaises et européennes.

11 • Concerts des professeurs de l'école municipale de musique, Les Maisonnettes, 20 novembre - Salle comble pour les professeurs Hugo Thielen, Franck Feron, Jules et Valérie Peres (mère et fils).

12 • Concert de Pierre-Yves Plat, Les Maisonnettes, 27 novembre - Pour le dernier concert de 2022, Pierre-Yves Plat, a mis « le feu » à l'auditorium ! Il est l'un des pianistes les plus doués de sa génération. Sa spécialité : adapter les œuvres « classiques » en jazz. Le public l'a accompagné en chantant quelques titres mythiques comme *We are the champions*, *Hallelujah* ou *Petit papa Noël*. Une complète osmose entre le pianiste et les spectateurs, un régal et une ambiance de fêtes chez Nadia et Lili Boulanger.

13 • L'association AGIC donne 200 € pour l'opération de la classe ULIS Rêve de Poney - Grâce aux bénéfices récoltés lors de la brocante, l'AGIC continue de soutenir des projets : 200 € pour les 2A en 4L (4L trophy 2023), 200 € à Car'Os (4L trophy 2023), 200 € à la section Start'iste de l'association Passion du chant, et 200 € au COG Rugby pour offrir un goûter de fin d'année aux enfants de l'IME des Mureaux.

♥ **Florianne Froger, double Championne du Monde de rugby militaire !** Vous avez découvert son portrait dans le Gargenville Magazine n°55, p26-27. Après son titre de Championne du Monde avec l'équipe de France militaire de rugby à 7, c'est à XV qu'elles atteignent la consécration le 25 octobre dernier ! Félicitations à elles !



13



SCANNEZ-MOI
pour regarder la vidéo de l'aventure !

Association API



La bourse aux livres, c'est l'occasion pour tous de trouver de nombreux ouvrages adultes et enfants à petits prix. Malgré le changement de lieu au dernier moment, les 70 exposants ont vendu 1095 livres ! L'API souhaite faciliter l'accès à la lecture, surtout pour les enfants. C'est pourquoi cette année, nous avons organisé 2 bourses aux livres. **Rendez-vous en mars, pour la seconde édition !**



Le MBG lance une école de basket

Avec la création de cette école de mini basket, nous cherchons à faire évoluer et consolider les relations des jeunes pour en faire de futurs citoyens épanouis socialement. Chaque outil et matériel est adapté pour être utilisé par et pour les enfants. Former dès le plus jeune âge nous permet d'évoluer rapidement à un meilleur niveau. De plus, il nous est possible d'acquérir de la visibilité en obtenant plusieurs labels, au niveau départemental, régional ou fédéral. Le club vient d'ailleurs de recevoir le Label Esprit Sportif Partagé 78 (départemental) et le Label Micro Basket (fédéral) est en cours d'obtention.

Opération Brioches : 2599 € récoltés grâce à vous !
419 sachets de 3 petites brioches, 175 grandes brioches et quelques dons ont été récoltés. Une contribution au financement d'actions utiles aux personnes en situation de handicap accueillies dans l'un des établissements gérés par Délos Apei 78 !

Loisirs et culture - Gargenville



Dernier séjour et périple dans les Hauts-de-France avant de les terminer en Normandie en passant par les villes côtières entre Le Touquet et Fécamp. **Prochaine sortie** : la Bibliothèque nationale, site Richelieu avec sa salle Ovale rouverte au public. **Renseignements au 06 20 60 23 34.**

Y'a d'la Joie - les beaux séjours



Si en juin, la découverte du grand parc du Puy du Fou fut très appréciée, le séjour au Pays Basque du 13 au 19 septembre a été une nouvelle réussite pour 41 adhérents de Y'a d'la Joie, avec de belles visites : Bayonne, Biarritz, Hendaye, Fontarrabie, Saint-Jean-de-Luz, Cambo-les-Bains, Sare, et sa maison basque

Ortillopitz. Sans oublier une incursion ibérique à San Sebastian et la visite du centre de Bordeaux.

Theâtre de l'inattendu



Le théâtre de l'inattendu, fidèle à la commune depuis près de 30 ans, a présenté sa nouvelle pièce les 14 mai et 8 octobre derniers, dans la salle polyvalente. Les spectateurs ont passé un agréable moment

avec «Gay friendly» une intrigue policière drôle, bien ancrée dans son époque ! Les quatre comédiennes et leurs deux jeunes régisseurs ont été chaleureusement applaudis.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Vin avec nous



Lors de l'assemblée générale du cercle œnologique de Gargenville, nous avons reçu la visite de Yann Perron, Maire de Gargenville. Nous avons reconduit le bureau et établi le planning pour 2022/2023. C'est avec plaisir que nous pourrions accueillir quelques convives au 30^{ème} Salon des Vins des Vignerons Indépendants, à Paris Champerret, du 17 au 19 mars 2023, pour 20€.

Réservation par email à labasquefred3@gmail.com

Le Club des Sans soucis



C'est avec plaisir que nous nous sommes réunis en septembre et octobre pour le cassoulet et la choucroute. Après notre marché de l'Avent du dimanche 13 novembre à la salle annexe, nous serons ravis de vous accueillir à notre **sortie spectacle le mardi 13 décembre au Casino d'Enghien**. Pour 2023, nous prévoyons une **Galette des rois le samedi 7 janvier 2023 où tout le monde peut venir dans la limite de 120 personnes**. **N'hésitez pas à contacter la Présidente, Corine CATRO au 06 42 42 99 18.**

31^{ème} Fantomarche du COG



Samedi 5 novembre, entre chien et loup, le COG, avec le soutien de la Municipalité, a lancé la 31^{ème} Fantomarche, une manifestation originale et pluri-générationnelle.

Répartis sur 10 pôles hantés et le pôle de ravitaillement, clowns, monstres, poupées insolites, fantômes et autres créatures, ont surgi dans les rues de Gargenville et effrayé plus de 2300 marcheurs, avides de sensations fortes !

Un record de participants cette année !

Un grand merci aux 98 bénévoles du COG, du service jeunesse, des associations du MBG, de Car'Os et de Vin avec nous. **Attention cependant, cette année, ils ont eu à déplorer quelques incivilités. Nous rappelons que les bénévoles donnent de leur temps. Sans leur investissement, la Fantomarche n'aurait pas lieu.** Nous nous réjouissons du succès de la Fantomarche et de l'ampleur qu'elle prend chaque année. Nous apporterons quelques changements l'an prochain pour continuer à vous proposer une randonnée de qualité !

Au 1^{er} janvier 2023 : tous les emballages et papiers se trient

Ça va dans la poubelle jaune ou dans les ordures ménagères ? **Finis le casse-tête des consignes de tri pour les emballages sur le territoire de la Communauté urbaine.** L'ensemble des emballages sans exception (barquettes, pots de yaourt, sachets, capsules, tubes de dentifrice, gourdes de compote, sacs en plastique) seront à déposer dans le bac jaune. **Objectif : trier plus pour recycler plus.**

Les habitants de GPS&O rejoindront ainsi les millions de Français qui mettent déjà en pratique ces nouvelles consignes de tri. Cette simplification et harmonisation nationale découlent de la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015. Les habitants devront jeter également dans le bac de tri tous les emballages en plastique et tous les petits emballages en métal.

Plus simples, plus pratiques, plus lisibles et mieux harmonisées, ces nouvelles règles vont permettre à la fois, de diminuer le volume des ordures ménagères, de développer de nouvelles filières de recyclage et par là même, de réduire la pression sur les ressources naturelles.

Les quatre règles d'or pour bien trier au 1^{er} janvier 2023 :

- Le bac jaune accepte tous les emballages mais pas les objets. Ceux-ci sont à jeter dans la poubelle ordinaire (ex : cassette VHS, CD-DVD, jouet, bassine, tuyau, brosse à dents...);
- Les emballages sont à déposer en vrac dans le bac jaune, pas dans des sacs;
- Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider. L'eau est précieuse.
- N'empilez pas les emballages les uns dans les autres.

Une modernisation nécessaire du centre de tri

Afin d'absorber ces nouveaux flux, le centre de tri de déchets d'emballages ménagers basé à Triel-sur-Seine est en cours d'adaptation. Sa fonction est de séparer, par type de matière, les déchets d'emballages recyclables collectés auprès des habitants. Une fois triés, les emballages sont envoyés vers des filières de recyclage où ils serviront à fabriquer de nouveaux objets.

Rappelons que si trier, c'est bien, limiter les emballages, c'est encore mieux ! Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

i et questions liées au tri : N°
Infos déchets : 01 30 33 90 00 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h).
www.gpseo.fr

Emballages en plastique



NOUVEAU



Emballages en métal



NOUVEAU





Inutile de laver les emballages il suffit de bien les vider.



N'empilez pas les emballages les uns dans les autres.



Jetez les emballages en vrac, pas dans un sac.

Taxe foncière :

La Ville n'augmente pas le taux communal

Malgré la stabilité du taux communal, plusieurs raisons expliquent l'augmentation du montant de la taxe foncière, impôt payé uniquement par les propriétaires de maisons individuelles et d'appartements situés sur l'ensemble du territoire communautaire.

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2021	34,75 %	%	6,00 %	0,625 %	8,45 %	0,107 %	
	Taux 2022	34,75 %	%	6,00 %	0,574 %	8,45 %	0,116 %	
	Adresse	ADRESSE						
	Base	108		108	108	108		
	Cotisation	38		6	4	0		48
	Cotisation lissée							
	Adresse	ADRESSE						
	Base	1340		1340	1340	1340	1340	
	Cotisation	468		80	8	54	2	610
	Cotisation lissée							
Cotisation 2021	486		-	9	56	1		
Cotisation 2022	504		86	8	56	2	658	
Variation	+3,70 %	%	8 %	-11,11 %	+3,57 %	+100 %		

Première raison

À l'issue d'un vote très discuté, le 17 février 2022, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine-et-Oise (GPS&O) instaurait une nouvelle fiscalité sur le foncier bâti, établissant alors **un taux intercommunalité porté à 6 %**. Au moment de ce vote, l'incidence sur le porte-monnaie du contribuable était évaluée par l'exécutif communautaire entre 210 € et 280 €.

Deuxième raison

La revalorisation des valeurs locatives cadastrales (niveau de loyer annuel théorique que la propriété pourrait produire si elle était louée) décidée par l'État. En moyenne, l'augmentation des bases d'imposition est de + 3,69%. À noter : l'État prévoit, dans son projet de loi de finances 2023, une nouvelle hausse des bases locatives pour l'année à venir.



Stationnement unilatéral alterné - Article R417-2

Pour fluidifier la circulation et respecter les habitants des rues en stationnement unilatéral alterné, il est essentiel d'appliquer le code de la route. La règle est la suivante : du 1^{er} au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs ; du 16 au dernier jour de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs. **Le non-respect de cette règle est une infraction passible d'une contravention de 35 €, suivi d'une mise en fourrière.**

QUOI DE NEUF ?

Dessins recueillis par Antonio MACEDO, Conseiller municipal Correspondant Défense.

Opération *dessins de Noël pour nos soldats*, avec les élèves de CM2

Cette année, tous les élèves de CM2 (assistés parfois des CM1 pour les classes en double niveau) ont participé à l'opération portée par l'association Solidarité Défense. Après avoir assisté à une présentation, chacun a pu exprimer sa créativité pour créer des cartes de vœux à destination de nos soldats. C'était l'occasion pour les enfants de poser des questions et de percevoir l'étendue de nos 3 armées (armée de terre, de l'air et marine nationale). Une façon de participer au lien entre les soldats et la société civile. Une fois les crayons et feutres en main,

ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes et réalisé une centaine de dessins. Une initiative qui permet aux soldats de se sentir soutenus, même loin de notre pays, en recevant dans leurs colis de Noël, la plus jolie des cartes de vœux.



© État-major des armées

MA VILLE, NOTRE VILLE

**Je pense aux autres,
je respecte la collecte**

La prochaine collecte des sapins aura lieu le 17 janvier 2023, au point de regroupement, Place du Général de Gaulle.

État de catastrophe naturelle

► **Averses de grêlons** : les dégâts provoqués par les tempêtes (vents violents), la grêle et la neige n'entrent pas dans le champ de la garantie catastrophe naturelle fixée par les articles L. 125-1 et suivants du Code des Assurances. Les effets de ces phénomènes sont couverts par les contrats d'assurance au titre de la garantie « Tempêtes, Neige et Grêle » dite TNG. Ces dommages sont donc indemnisés par les assureurs directement, sans qu'une reconnaissance préalable de l'État de catastrophe naturelle soit nécessaire. Les personnes assurées victimes de dégâts doivent déclarer leur sinistre auprès de leur assureur dans les meilleurs délais.

► **Phénomène de sécheresse-réhydratation des sols pour l'année 2022** : une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle sera déposée par l'autorité municipale à compter du 1^{er} janvier 2023 (les services de la Préfecture étudiant les demandes pour les 4 trimestres de l'année en une seule fois).

Les personnes ayant subi des dégâts sont invitées à adresser leur dossier (déclaration des propriétaires + photos des dégâts) avant le 31 décembre 2022, par courrier en mairie à l'attention du Secrétariat Général ou par email : contact@ville-gargenville.fr.

Une solidarité sans faille

Rencontre avec Ludmila et Anna Laurenjuk, mère et fille au grand cœur.



Anna (fille) et Ludmila (mère) Laurenjuk, avec Charles Morin, Gargenvillois.

Ludmila : « Au début de la guerre, j'ai été mise en relation avec Mélanie Faivre (Adjointe au Maire déléguée à la solidarité). Très vite, on a organisé des collectes et les premières navettes ont rejoint l'Ukraine. Depuis quelques semaines, les collectes servent aussi à une redistribution aux Ukrainiens réfugiés, localement, en France, surtout pour les vêtements et les dons de puériculture. On recense les besoins et on fait des tournées pour toucher le plus de réfugiés possibles. »

Anna : « On a pu maintenir la mobilisation et continuer les appels de dons grâce au local mis à disposition par la ville de Gargenville. Nous pouvons stocker et trier. Au début, il y avait tellement de dons que certains bénévoles avaient leur garage rempli, sans pouvoir trier. Ça a demandé un travail logistique exceptionnel. »

“



”

Il était essentiel de répondre présent et d'offrir un support logistique à la hauteur de la générosité dont ont fait preuve tous les donateurs et bénévoles.

Mélanie FAIVRE
Adjointe au Maire déléguée
à la Solidarité et à la Santé

Ludmila : « Nous devons trier et optimiser la redistribution : soit aux réfugiés locaux, soit directement en Ukraine. La pénurie d'essence a malheureusement sérieusement compliqué les choses. On essaye de faire du co-voiturage. Je suis Gargenvilloise depuis 2005, bien avant la guerre. Ce qui est très dur, c'est quand on pense à la famille qui reste là-bas. Nos familles viennent de deux régions géographiquement opposées, et malheureusement, les nouvelles ne sont pas bonnes. J'étais tellement émue des gens qui

ont répondu à l'appel aux dons. Nous étions une dizaine, comme des petites fourmis à essayer de ne pas être noyés par tous les dons. C'est incroyable. »

Anna : « La plupart des gens qui œuvrent ont une vie professionnelle, à temps plein. C'est vraiment quelque chose qu'ils font sur leur temps libre. Et c'est vrai qu'à Gargenville, on a la chance d'avoir ce local qui est dédié, qui permet de réceptionner des dons d'autres mairies, parfois plus importantes en termes de population et qui se dirigent ici parce que justement, il leur manquait peut-être cet aspect logistique. Gargenville est devenue une plateforme de dons. »

PROCHAINE COLLECTE ♥
Samedi 17 décembre, de 10h à 13h,
à l'Espace Solidarité, en face
de la Salle des fêtes.

LES DONNS ACCEPTÉS

- PAS DE VÊTEMENTS,
- Fournitures scolaires,
- Alimentation (conservation longue durée) : pâtes, riz, semoule, conserve, café, sucre, farine, huile, gâteaux secs, etc.
- Produits d'hygiène : rasoirs, mousse à raser, protection hygiénique, brosse à dents, dentifrice, gel douche, shampoing,...
- Bébé : couches, lingettes, lait, alimentation bébé,
- Lessives,
- Médicaments non périmés,
- Piles, bougies, allumettes, lampes torche, briquets,
- Sacs de couchage et tapis.

Nouveaux commerçants : à votre service !



Agence immobilière Guy Hoquet

Un personnel chaleureux et ayant une parfaite connaissance de notre territoire. Les ingrédients

indispensables pour dénicher la perle rare.

📞 01 30 94 01 11 – gargenville@guyhoquet.com
18 Avenue Mademoiselle Dosne, Gargenville



RCH Plomberie / chauffage

Patrick Roche vous propose un travail artisanal et soigné. Installation et dépannage, il est toujours à l'écoute pour réaliser au mieux vos projets.

📞 06 46 36 08 14 – rch.plomb.chauff@gmail.com



L'as de carreau

Une entreprise de réparation et de remplacement de pare-brise qui fournit des services pour tous types de véhicules. Composée d'un personnel professionnel

et chaleureux, vous bénéficierez de conseils d'experts. Grâce à leurs garnitures de qualité supérieure, assorties d'une garantie de main-d'œuvre à vie, vous pouvez vous détendre en sachant que votre voiture est entre de bonnes mains.

📞 01 30 93 32 72 – 12 rue des Longues Raies, Gargenville
contact@lasdecarreau.com – www.lasdecarreau.com



France Éco Renov ETS Ribeiro & Fils

Ils vous accompagnent de A à Z dans votre rénovation énergétique. Particuliers et professionnels, sollicitez

Marc Ribeiro : isolation pompe à chaleur air/air, air/eau, ballon et panneaux solaires, batteries de stockage, isolation intérieure et extérieure, autant de savoir-faire encadrés par un professionnalisme exemplaire, l'équipe se chargeant même des procédures pour vous faire bénéficier d'aides de financement.

Visite de maison témoin possible.

📞 09 85 40 24 63 – 06 18 16 27 12 – www.franceecorenov.com
mrribeiroconseilenenergie@gmail.com



Car services

Votre nouveau centre auto est spécialisé dans l'entretien complet de véhicule toutes marques (vidange, système de freinage, pneumatique) le lavage, le changement de pare-brise et toutes

les démarches administratives liées à l'automobile. L'équipe vous accueille du lundi au samedi de 9h30 à 18h30.

📞 09 81 81 62 85 – 07 45 67 56 08
5 bis rue Charles Robert, Gargenville

Nouveau commerçant gargenvillois ?

Faites-vous connaître !

À votre installation, bénéficiez d'un article dans le prochain Gargenville Magazine et demandez à apparaître dans l'annuaire des entreprises sur www.gargenville.fr. Pour cela, envoyez vos informations à com1@ville-gargenville.fr.

TotalEnergies inaugure la plus grande centrale solaire d'Île-de-France à Gargenville



Après la reconversion de l'ancienne raffinerie Total du Vexin en établissement pétrolier TotalEnergies de Gargenville en 1983, **une nouvelle transformation a démarré en 2021 pour ce site, avec notamment la construction d'une centrale solaire. Elle a été inaugurée le 6 octobre dernier.**

25 hectares pour 53 676 panneaux
D'une puissance d'énergie verte de 23 MWh, cette ferme solaire produira annuellement environ 26 GWh (gigawatt-heures) d'électricité, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 5600 ménages et l'émission de 2921 tonnes de CO2 évitées. Elle symbolise l'ambition de TotalEnergies d'être la première plateforme multi-énergies, bas carbone et zéro pétrole d'Europe, actrice de la transition énergétique. Le but : atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Les enjeux écologiques pris en compte lors de la construction

Durant la construction, ce projet a dû répondre aux études environnementales nécessaires au dépôt et à l'acceptation du dossier. Les travaux de préparation du site d'implantation de la centrale solaire ont donc été réalisés en dehors des périodes sensibles de reproduction. Une barrière semi-perméable a été mise en place afin de préserver les amphibiens et permettre aux espèces présentes dans le bassin de s'échapper. La pose de gabions a, quant à elle, servi de refuge à de petits reptiles pendant les travaux.

Chiffres clés

26GWh
d'électricité verte par an

53 676
panneaux solaires

2921
tonnes de CO2 évitées

Brèves



BIENVENUE ÉLISE, nouvelle professeure à l'école municipale de danse. Passionnée par son métier, elle envisage l'apprentissage avec sensibilité, technique et surtout une approche respectueuse des corps, adaptée et enseignée de façon réfléchie.

POINT TRAVAUX DES SERVICES TECHNIQUES



Les modulaires nécessaires à l'accueil du nombre croissant d'élèves à **l'école Couvry** ont été installés fin octobre.

Installation d'un compteur vert, impasse des Haies, pour l'arrosage du terrain d'honneur du stade.

Plantation d'arbres au Parc d'Hanneucourt (1 érable pourpre, 1 chipé de bouleau, 2 tilleuls), Parking Molière (6 tilleuls) et dans la cour de l'école Molière (3 érables pourpres).

Sobriété énergétique : au cœur des préoccupations

Entreprises, artisans, commerces, villes et particuliers : nous sommes tous concernés ! Chacun, à sa mesure, devra modifier ses habitudes et réduire sa consommation afin de participer à la régulation de l'énergie. Le Maire, Yann Perron, et son équipe développent l'optimisation énergétique depuis le début, notamment par des mesures de travaux de rénovation thermique déjà réalisées ou engagées. **C'est ensemble, solidaires et engagés, que nous devons « passer le cap ».**



Remplacement de l'intégralité de l'éclairage du gymnase des Pré l'Abbé.

L'inflation, le contexte géopolitique, l'arrêt de centrales nucléaires en France sont autant de facteurs qui nous imposent la mise en place d'actions concrètes en matière de sobriété énergétique.

Nous poursuivons notre soutien au tissu associatif, sont ainsi concernées plus de 50 salles pour environ 49000 m² dédiés à un usage quotidien. Malgré tout, il faut assurer une gestion financière saine. C'est pourquoi la Municipalité a décidé une baisse des températures de chauffe sur l'ensemble des structures, la possible fermeture selon les conditions hivernales, et les fermetures totales pendant les vacances de Noël et d'hiver.

L'entretien et la gestion des bâtiments sont une compétence de la Ville et l'intégralité des dépenses est ainsi à la charge du budget communal (électricité, eau, gaz, travaux d'entretien). La crise énergétique que nous traversons était inconnue lors de l'élaboration du budget et l'augmentation exponentielle n'a ainsi pu être anticipée. Ces dépenses de fonctionnement peuvent fortement impacter notre capacité d'investissement. En effet, les travaux de rénovation et création peuvent bénéficier de financements auprès d'organismes tels que la Région et le Département – partenaires importants pour les collectivités territoriales – cependant, une somme importante à la charge de la Ville.

Les actions déjà menées

Les éclairages LED

Tous les éclairages ont été changés en LED dans la plupart des bâtiments et, selon Dalkia (fournisseur de gaz), nous avons atteint 30% d'économie sur le plan de performance énergétique, depuis 10 ans, mais ce n'est malheureusement pas suffisant.

Éclairage public

Un taux d'abaissement de 50% à 80% entre 23h et 5h a été choisi par GPS&O. À Gargenville, la Municipalité (tout comme les administrés ayant répondu au sondage) a opté pour un taux de 70%.

Remplacement de l'éclairage du gymnase des Prés l'Abbé

Les services techniques ont procédé, fin octobre, au remplacement de l'intégralité de l'éclairage du gymnase des Prés l'Abbé. L'éclairage précédent consommait 14 400 watts pour 3140 watts aujourd'hui, soit une économie de 11 260 watts. Dans un même temps, pour économiser une location de nacelle, ils ont remplacé l'intégralité des blocs de secours.

Rénovation énergétique des logements communaux

Des travaux sont engagés pour les logements av. Mademoiselle Dosne, rue des Sablons, place du 8 mai 1945 ainsi que pour le bâtiment du service de la Police municipale : rénovation des huisseries, des sols et des peintures.

Bon à savoir

Le marché global à Performance énergétique de GPS&O

Débuté en décembre 2021, il se terminera en 2028. Une première phase consistait à mettre en sécurité et aux normes les armoires électriques avec une technologie de télégestion. La deuxième phase consiste au remplacement des actuelles lampes à mercure équipant les lanternes par des lampes à technologie LED. L'objectif de ce marché est donc que l'ensemble des collectivités du territoire communautaire, dont Gargenville, en soit doté d'ici fin 2028.

L'incertitude du % d'augmentation des prix des factures de gaz et d'électricité de entre 2021 et 2022 liée à la conjoncture implique une grande prudence financière.

Remplacement de 8 radiateurs

à la MAC (*Maison des Arts et de la Créativité*), par des modèles moins énergivores et plus performants. Le remplacement des radiateurs restants est planifié pour 2023.



Sensibilisation des publics à la mise en place systématiques d'éco-gestes

Outre la réunion avec les associations du 12 octobre dernier ; directrices d'écoles, principale de Collège et agents de la Ville ont été invités à adopter des gestes de « bon sens » tels qu'éteindre toutes les lumières, couper les chauffages, quand cela est possible, fermer toutes les portes et fenêtres, éteindre tous les équipements informatiques (écrans d'ordinateurs, photocopieuse...). Les chauffages d'appoint sont interdits.

Le Dispositif Eco Efficacité Tertiaire (DEET) dit « décret tertiaire »

Il impose une réduction des consommations énergétiques progressive pour les bâtiments à usage tertiaire. Cette nouvelle réglementation vise à économiser 60% d'énergie finale dans ces bâtiments à l'horizon 2050. Adopté en 2019 et s'appuyant sur la loi ELAN, ce décret vient fixer les conditions d'application de cette mesure et fixe les sanctions administratives en cas de non-respect des obligations.



Les actions immédiates

► Baisse des chauffages

Les bâtiments abritant des activités tertiaires (école, mairie, médiathèque, RPE) sont chauffés à 19°.

Les autres bâtiments (salles communales, gymnases, vestiaires, clubs-houses, etc.) sont chauffés à 15°.

Dans le cas où les structures utilisées (notamment les clubs-houses) bénéficient d'un chauffage individuel, il est demandé aux responsables d'associations de faire respecter cette température.

À défaut, la Ville serait contrainte d'en interdire l'accès aux associations n'ayant pas respecté cette consigne.

► Fermeture des structures nécessitant du chauffage et/ou de l'allumage pendant les vacances scolaires de Noël et d'hiver

Si une association souhaite utiliser une structure en extérieur, cela restera

possible sous les conditions suivantes : aucun accès au club house (qui ne devra pas être chauffé, mais simplement être mis en hors gel), aucun accès aux douches (pas d'utilisation d'eau chaude), aucune lumière ne devra être allumée. Les activités devront donc cesser dès la tombée de la nuit.

► Fermeture des structures en cas de température maximale de la journée inférieure à 5°

Un arrêté municipal signé de Monsieur le Maire sera transmis aux responsables d'association qui devront en informer leurs adhérents.

► Rénovation des équipements de restauration scolaire : les vitrines réfrigérées pour les entrées et les desserts

En plus de garder les aliments au frais même pendant le réapprovisionnement, ce système permettra aux enfants d'élémentaire de mieux appréhender leur alimentation. Ils sont autonomes et sensibilisés au gâchis alimentaire.

La seule règle à respecter : goûter à tout en commençant par une toute petite quantité ! Si l'enfant aime, il peut se resservir.

► Des illuminations de Noël adaptées

Afin de préserver l'esprit de Noël, notamment pour les tout-petits, les services techniques ont installé mi-novembre des illuminations aux abords des écoles et sur la façade de la Mairie. Ils installeront également dans les bâtiments communaux, et particulièrement les écoles, des sapins avec mottes.



Réhabilitation de la halle du marché

En plus de rationaliser les coûts d'énergie, cette halle accueillera une salle de danse, une salle de musculation, des locaux pour le COG, des salles de réunion, des vestiaires et l'ADMR, pour une surface totale de 896m². La Ville étudie la pertinence de poser 80 panneaux photovoltaïques sur le toit. GPS&O et le Comité Énergie doivent vérifier si nous pourrions revendre l'énergie non utilisée.



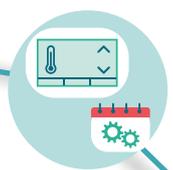
500 000 €
de subvention
de la Région.

Une liste de gestes simples qui peuvent faire la différence !
À vous de piocher les actions que vous voulez et/ou pouvez mettre en place.



L'application pour une consommation responsable

Développée par RTE, le gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité français, cette application gratuite vous permet de savoir quand réduire votre consommation pour éviter les coupures en France, notamment en hiver, là où la consommation générale est la plus haute. Recevez les notifications et adoptez les bons gestes afin d'assurer l'approvisionnement de tous en électricité.



- BAISSER LA TEMPÉRATURE DU CHAUFFAGE : 19° EN JOURNÉE, ET 16° LA NUIT
- PROGRAMMER SON THERMOSTAT POUR OPTIMISER LES HEURES DE CHAUFFE
- PURGER LES RADIATEURS
- AÉRER 5 À 10 MINUTES PAR JOUR POUR RÉDUIRE L'HUMIDITÉ



ÉTEINDRE LES LUMIÈRES INUTILES
(PIÈCES INOCCUPÉES, LUMIÈRE DU JOUR SUFFISANTE)



- NE PAS LAISSER L'EAU COULER INUTILEMENT (VAISSELLE, EN SE LAVANT LES MAINS, LES DENTS, EN SE RASANT)
- UTILISER MOINS D'EAU CHAUDE



ÉTEINDRE TOUS LES APPAREILS ÉLECTRIQUES LA NUIT



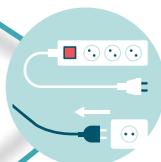
- LAVER LES VÊTEMENTS À UNE TEMPÉRATURE PLUS BASSE
- NE PAS UTILISER DE SÈCHE-LINGE ET LAISSER SÉCHER À L'AIR LIBRE



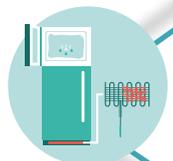
CHANGER TOUTES LES AMPOULES PAR DES LED



UNE FOIS TOTALEMENT REMPLI, UTILISER LE LAVE-VAISSELLE OU LE LAVE-LINGE LA NUIT, PENDANT LES HEURES CREUSES



- UTILISER DES MULTIPRISES AVEC INTERRUPTEURS
- ÉTEINDRE LES APPAREILS EN VEILLE
- DÉBRANCHER LES CHARGEURS INUTILISÉS



- NETTOYER LES SERPENTINS DU RÉFRIGÉRATEUR
- DÉGIVRER LE CONGÉLATEUR RÉGULIÈREMENT



- PRENDRE DES DOUCHES ET NON DES BAINS
- LIMITER LA DURÉE DE LA DOUCHE



- RATIONALISER L'UTILISATION DE VOTRE FOUR EN Y METTANT PLUSIEURS PLATS
- COUVRIR LES CASSEROLES POUR RÉDUIRE LE TEMPS DE CUISSON



Le nouveau
Conseil Municipal
des Enfants

GÉNÉRATIONS - JUNIOR



Bienvenue aux nouveaux membres du Conseil municipal des Enfants

école Corneille



LESENECHAL Alyssia
GUILLOTTE Timaël
DAGUT Hanaé
GATUINGT Alban

école J.Couvry



AREZKI Neila
BOURGEOIS Tess
MADHAOUI Meïssane

école Molière



DURAND Kélia
ROUANE-VILLISECH Manon
ELOUARDINI Moncef
GITSELS Léo

Fraîchement élus par leurs camarades de classe pour un an, ils seront accompagnés par Marine, référente CME. Ils défendront les idées qui les animent et, sans doute, inspireront les plus grands. **Félicitations à eux !**



Le vendredi 21 octobre, toutes les écoles de Gargenville ont participé à la COURSE ELA ! Parrainée par Zinédine Zidane, cet événement ayant pour slogan «Mets tes baskets et bats la maladie» a pour objectif de sensibiliser les élèves à la solidarité, au handicap et au respect de la différence. Elle permet de les impliquer concrètement en faveur d'une cause : agir pour soutenir les enfants touchés par les leucodystrophies. Ils ont été nombreux à participer, à s'entraider et à s'encourager. Bravo à eux et aux équipes pédagogiques !

École La Fontaine Centre de loisirs La Ruche

L'augmentation constante des effectifs scolaires contraint à prévoir un agrandissement de nos écoles afin de recevoir les enfants dans de bonnes conditions d'apprentissage. L'actuelle école maternelle La Fontaine, au 20 Rue Jean de la Fontaine, étant enclavée, il est impossible d'y réaliser des travaux d'agrandissement. En revanche, les locaux où se trouve actuellement le centre de loisirs La Ruche (16 Avenue Albert Camus, ancienne École du Parc), sous condition d'agrandissement, offrira aux enfants des locaux conformes à leurs besoins. **Explications.**

JANVIER 2023

— Début de travaux de rénovation dans les anciens locaux de l'école du Parc : remise aux normes des installations, extension prévoyant l'agrandissement de la restauration scolaire, la création de trois classes et d'un espace périscolaire.
— Les enfants ne seront plus accueillis à l'actuel centre de loisirs La Ruche durant les mercredis et les vacances scolaires. Leur accueil se fera à la salle périscolaire de l'école Molière (29 Rue des Prés l'Abbé), dans la cour. Ils utiliseront, la salle de périscolaire maternelle, les sanitaires et le dortoir.

MI-JUILLET 2023

Le déménagement du matériel scolaire aura été effectué, et le centre de loisirs **La Ruche prendra alors ses nouveaux quartiers dans l'actuelle école La Fontaine qui sera rebaptisée Centre La Ruche.**

RENTRÉE

DE SEPTEMBRE 2023

Les élèves de l'école La Fontaine intégreront les anciens locaux de la Ruche, au 16 avenue Albert Camus. **Les locaux actuels du Centre de loisirs La Ruche seront rebaptisés la nouvelle école La Fontaine !**



Des casques virtuels au Point Information Jeunesse pour découvrir les métiers

Une dizaine de jeunes a pu expérimenter l'immersion totale dans un ou plusieurs univers professionnels à l'aide des casques de réalité virtuelle. Même si leur venue était, dans un premier temps, motivée par l'aspect ludique et récréatif des casques, ils se sont vite pris au jeu en s'orientant vers les vidéos des métiers qui les intéressaient. À la fin de leur expérience, ils se sont renseignés à propos des parcours scolaires ou professionnels qu'ils pouvaient emprunter. Certains ont même découvert des métiers peu connus jusque-là, ce qui leur a permis de s'ouvrir à d'autres possibilités pour leur avenir. Les vidéos les plus recherchées ont été celles des métiers du transport et du numérique. Le PIJ souhaite réitérer l'expérience pendant les vacances de février.





La Toussaint au Parc

L'ambiance d'Halloween planait sur tout le Centre du Parc : toiles d'araignées, clowns et fantômes ont pu se promener dans « Halloween City ». Une superbe première semaine ensoleillée a également permis de proposer des jeux en extérieur. Les veillées avaient pour thèmes « monstres et compagnie ». L'esprit de Noël se fait déjà ressentir et l'équipe d'animation a hâte de vous revoir avec un super programme en perspective.

La Toussaint à la Ruche

Les enfants ont pu s'épanouir sur les thèmes de la recherche et la découverte dans une ambiance dinosauresque. L'équipe d'animation a proposé des activités variées, des veillées, sans oublier les différentes sorties proposées (intervenant Kapla, Dinojo). En espérant vous retrouver nombreux en décembre pour de nouvelles aventures.



La Toussaint au centre ados : Astérix et périls !

La saison des citrouilles et sorcières n'a pas déçu ! Après une semaine d'enquêtes qui les aura conduit dans les endroits les plus secrets de la Ville, les ados se sont rendus à Paris pour une enquête sur la relique des templiers en partenariat avec la série de jeux vidéo Assassin's Creed ! Et c'est à près de 40, qu'ils se sont rendus la semaine suivante au Parc Astérix, pour le fameux *Peur sur le Parc* ! Les vacances de Noël auront lieu du 19 décembre au 2 janvier 2023 et permettront aux ados de célébrer les festivités de fin d'année avec une sortie agent d'élite à Koezio et une journée à la patinoire.  et inscription : centreados@ville-gargenville.fr.



La folie des Games dayz

Un week-end exceptionnel pour cette 6^e édition des Games Dayz !

Le temps d'un week-end, la salle des fêtes de Gargenville a accueilli les Games Dayz, moment de convivialité autour du jeu sous toutes ses formes !

Organisé par le Centre Ados de Gargenville et avec l'aide des accueils de loisirs de la Ruche, du Parc et de la ludothèque, plus d'un millier de personnes se sont pressées pour participer aux tournois de Smash Bros, toupies Beyblade et autres cartes Magic. Les nostalgiques ont pu rejouer aux jeux de leur enfance grâce à l'espace retro-gaming qui proposait consoles et jeux de toutes les générations des années 80 à aujourd'hui, avec entre autres, une initiation à la réalité virtuelle. Flippers, bornes d'arcades et baby-foot étaient également de la partie, tout comme des jeux de société, des tables de Subuteo (le football au bout des doigts) et les jeux en bois sur-dimensionnés ! Le public pouvait également acquérir des tableaux en pixel'art d'artistes de Pix'ailles, des goodies jeux vidéo de chez Eb-Retro, ou profiter d'une pause gourmande au stand AGIC. Points d'orgues de ce week-end : le concours de Just Dance géant, le défilé de Cosplay par les cosplayers de chez AMFCosplay, et un Cluéo grandeur nature ouvert

uniquement aux ados, organisé par le centre ados et animé, entre autres, par la troupe de théâtre des Bambinos !

Rendez-vous l'année prochaine pour une 7^e édition qui promet encore plus de surprises !



La semaine bleue a battu son plein à Gargenville !



Comité seniors et adjoints étaient présents : Agnès Durfort, Patricia Noël, Mélanie Faivre, Christine Préaud, Marie-José de Carvalho (ainsi que Nathalie Le Hellegouarch).

Mardi, la conférence *comment soulager nos articulations* animée par deux conseillers en bien-être a rassemblé 50 participants. **Jeudi**, 250 aînés, de Gargenville et alentours, se sont réunis pour une conférence dirigée par une sophrologue de l'Agirc-Arrco, autour du sommeil. **Vendredi**, c'est à la médiathèque que nos aînés se sont retrouvés pour une séance de cinéma avec pop-corn. **Samedi**, plus de 200 aînés ont profité d'un déjeuner en musique à la salle des fêtes en compagnie

de Monsieur le Maire, de Mélanie Faivre, Adjointe déléguée à la Solidarité, et de Marie-José De Carvalho, Conseillère municipale déléguée à la Solidarité ! Merci aux écoliers de Gargenville qui ont réalisé toute la décoration de cette journée ! Tous ont savouré le savoir-faire du traiteur Brun'oh et dansé, au son de Madisons endiablés, twists ou tarentelles ! Un moment de convivialité et de rencontres riches en liens sociaux apprécié de tous.



AU REVOIR GINA, BIENVENUE NORIA !

Le 2 novembre dernier, notre nouvelle gardienne de la RPA a eu la lourde tâche de remplacer Gina FERREIRA, en poste depuis 10 ans et partie en retraite. Aimée de tous, Gina a eu un pot de départ émouvant, mi-octobre. Noria est désormais celle chargée de l'entretien de ce site et du bien-être de nos résidents forte d'une expérience équivalente auprès de la résidence autonomie de la mairie d'Évreux. Également formée à l'animation auprès des personnes âgées, elle fourmille de projets pour continuer à faire de la résidence de l'âge d'or un établissement où il fait bon vivre.

SCANNEZ-NOUS
Album photos — Vidéo



ADMR de Gargenville

Pour mieux vivre chez soi, être plus autonome,
l'ADMR vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne.

Bien que les soins à domicile soient présents de manière informelle depuis toujours, c'est seulement en 1945 qu'ils se sont vus encadrés pour la première fois sous titre associatif par le biais de l'ADMR.

Cette aide majoritairement réalisée de façon bénévole et dans le cadre familial, a évolué au fil des années. Des réglementations ont été mises en place et les départements et associations de secteur ont pu mandater, encadrer, subventionner et intervenir chez les demandeurs.

Les archives de l'ADMR de Gargenville, en lien avec la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires ou encore la

Caisse de Mutualité Sociale Agricole nous permettent de comparer le fonctionnement des débuts de l'aide à domicile face au modèle actuel.

En 1966, le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse accordait un taux de remboursement à hauteur de 5,62 francs. En 1979, la gestion départementale de l'époque impliquait un taux horaire de 28,50 francs pour les communes de la région parisienne et de 25,50 francs pour les autres communes.

Le manque de reconnaissance humaine et financière pousse le secteur à sa valorisation notamment par le montant des prestations. Aujourd'hui l'ADMR de Gargenville est à un taux horaire de

28,50 €, montant auquel les caisses de retraite, le conseil départemental ou encore les organismes de mutuelle déduisent une prise en charge selon les critères des bénéficiaires.

Une chose est certaine, forte de plus de 70 ans d'expérience, l'ADMR, première association d'aide à domicile, perpétue son travail et son savoir-faire auprès des demandeurs. Elle se tient prête dans l'accompagnement aux services tels que l'entretien du domicile, la prise de repas, l'entretien du linge, la toilette, les courses et le bricolage/jardinage. Ces services s'adressent à tous, également aux personnes âgées en perte d'autonomie, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.

i **Besoin d'accompagnement ou d'aide, n'hésitez pas à nous contacter au 01 34 79 68 86 – 01 30 98 89 71 ou directement au bureau situé au 2, rue de la Division Leclerc.**



MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) en ligne : démarches accélérées et simplifiées

Le Département des Yvelines et la Maison départementale des personnes handicapées ont lancé, avec la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), le service MDPH en ligne. Il permet aux personnes en situation de handicap de remplir et suivre leurs démarches directement depuis chez elles.

Aide à la vie quotidienne, professionnelle, sociale ou encore étudiante ou scolaire : les démarches sont accessibles 24h/24 et 7j/7 et facilitées. Les personnes peuvent transmettre en ligne leurs pièces justificatives et suivre depuis leur espace personnel, l'avancement de leur demande.

i mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78

Rendez-vous sur
mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78



“ J’ai gagné confiance en moi
grâce au sport et aux diverses associations de Gargenville ”



Ton trait de personnalité le plus fort : la

loyauté (sûrement, parce que je suis un lion)

Ton péché mignon : le chocolat noir

Ton idole : je ne sais pas si on peut parler d'idole, mais j'adore R.Federer pour sa classe naturelle

Ton livre préféré : Et si on décidait d'aller bien

Ton plat préféré : une bonne pizza au feu de bois

Ton film préféré : Le plus beau des combats

J'aime : le dépassement de soi

J'aime pas : l'injustice

Ton rêve : être sélectionné en équipe de France,

porter le maillot de l'équipe de France

Si tu avais un super pouvoir :

répandre la paix dans le monde

Sébastien Dray, Vice-champion de France 2022 du 10km par équipe Masters

Parlez-nous de votre passion pour l'athlétisme ?

L'athlétisme, c'est un sport individuel, on construit soi-même sa performance. Contrairement aux sports collectifs ou la réussite dépend aussi des autres, coéquipiers ou arbitre. Par exemple, là, on a eu un titre en équipe, mais le jour J, c'est vous face à vous-même et au défi que vous devez relever. Si vous réussissez, c'est grâce à vous. Si vous perdez, c'est à cause de vous. C'est ça qui m'a plu : de pouvoir me reprocher les choses à moi-même et pas à quelqu'un d'autre. Il faut être humble pour pratiquer ce sport ! Vous pouvez être fort un jour et échouer le lendemain. Et puis je trouve que c'est un sport « honnête ». Impossible de mentir ou de faire semblant. J'ai une profonde admiration pour une personne qui participe à une course locale, même si sa condition physique n'est pas idéale, le fait qu'elle aille au bout, ça force mon admiration. D'ailleurs, c'est souvent le dernier qui est le plus applaudit, c'est très beau !

Comment avez-vous commencé ?

J'avais des difficultés à l'école, je me suis sorti de tout ça grâce au sport et aux associations de Gargenville. J'ai fait du foot pendant des années au stade gargenvillois. À la base, je suis un footeux ! Les éducateurs m'ont inspiré et construit lors de mon enfance, notamment Jean-Pierre Jézéquel qui m'a marqué pour ses valeurs et sa pédagogie.

Comment est venue la passion de la course ?

En fait, j'ai voulu perdre un peu de poids et j'étais très feignant. J'étais le dernier à faire des tours de terrain aux entraînements de football. D'ailleurs, mes éducateurs me le rappellent quand ils voient ce que je fais maintenant ! De fil en aiguille, j'ai pris goût à la course, c'est addictif, c'est l'endorphine.

La course, c'est aussi une question de mental, non ?

Ça m'est arrivé plusieurs fois d'être dans des courses et de me dire « qu'est-ce que je fais ici ? » Parce que vous êtes dans la souffrance. Mais quand vous surpassez vos limites, c'est magnifique. On tient grâce aux entraînements que l'on subit pour pouvoir arriver à ce résultat-là... Le jour J, on pense à ses enfants, sa femme, sa famille, ses parents. C'est vrai que j'ai toujours voulu avoir une petite reconnaissance. Sans doute parce que je manque de confiance en moi à cause des difficultés que j'ai eu à l'école.

C'est votre revanche ?

Disons que ça vous donne aussi de l'assurance. J'ai fait beaucoup de triathlons avec des *half Ironman*. Quand vous réussissez ça, c'est bon pour la confiance. Peu importe le sport, je suis toujours admiratif d'un athlète, quel qu'il soit.

Comment s'articulent les entraînements ?

Ça dépend du format de la course. Je suis spécialiste du 10 km sur route. Si vous préparez un semi-marathon de 21 km, ou

si vous préparez un 5 km, en termes de volume horaire d'entraînements, ça va être la même chose. Mais les sessions vont s'articuler différemment au niveau du kilométrage. Ma femme et mes filles, viennent régulièrement m'assister, notamment pour travailler ma vitesse en m'ouvrant la route à VTT. Elles sont aussi mes premiers soutiens. Mes parents, dès qu'ils le peuvent, viennent aussi me soutenir. J'ai des spots d'entraînement dans la ville, je connais les distances, les allures possibles, etc. Les pistes cyclables et le Parc d'Hanneucourt me permettent d'avoir un environnement idéal.

Parlez-nous de votre équipe GPS&O Athlétisme ?

Je fais partie du club de Meulan-Vexin-Seine Athlétisme. GPS&O Athlétisme regroupe les athlètes de plusieurs sections (Meulan, Poissy, Mantes, Vernouillet, Conflans, Limay,...).

Comment se qualifie-t-on pour un Championnat de France ?

D'abord, on se qualifie individuellement. Dans chaque catégorie, vous avez des minimas à effectuer sur des courses labellisées à travers la France, c'est très cadré. C'est un temps minimum que vous devez effectuer pour pouvoir participer à la finale. En Master 2, le minima est de 37 minutes aux dix kilomètres. Une fois la qualification en poche, vous courez et, en fonction de vos résultats, vous recevez un titre en individuel. Vous avez aussi un titre attribué par équipe : ils prennent les temps des quatre premiers de chaque équipe, les additionnent et le total détermine le classement.

Racontez-nous le fameux jour.

On est parti à quatre athlètes, sans joker. Certaines équipes étaient composées de cinq, six, sept, huit athlètes. Et comme le classement final est déterminé sur les performances des quatre meilleurs, si l'un d'entre nous craquait, c'était fini. Après avoir passé l'arrivée, vous avez les résultats qui tombent au fur et à mesure. Je savais qu'on avait un potentiel top cinq, mais quand le protocole nous a dit qu'on était Vice-champions de France, j'ai fait répéter deux fois, je voulais une confirmation. C'était magique ! C'est une médaille très importante pour moi, car elle est venue concrétiser une année fantastique sur le plan sportif et sur la prise de confiance en soi à un moment important de la saison. Quand je suis arrivé à la maison, mes enfants et ma femme m'attendaient, on a fait la danse de la joie !

Quels sont vos prochains objectifs ?

Je ne sais pas si mon physique suivra, je prends quand même de l'âge, mais j'aimerais faire un travail de longue distance : la Diagonale des fous, ça représente un effort de 24 à 30 heures ! J'aimerais également faire un *full Ironman*, ou là vous faites un effort de 14h à 15h. J'aimerais aussi faire le marathon *Open* des J.O de 2024 !

Retour sur le Salon automnal

Peinture, sculpture et photographie étaient à l'honneur du 28^e Salon automnal (du 18 au 20 novembre). Une cinquantaine d'artistes se sont réunis pour le plaisir des 500 visiteurs.

De l'école à l'art, de l'art à l'école

Les élèves des écoles élémentaires ont eu la chance de pouvoir s'entretenir avec des artistes présentes grâce aux ateliers : l'un par la peintre, et invitée d'honneur, Anne Hamstengel, et l'autre par la sculptrice de la Maison des Arts et de la Créativité, Huguette Lutin. À noter, parmi les exposants, les élèves de la classe ULIS de l'école Corneille qui ont proposé des photographies de nature morte à la façon de Giuseppe Arcimboldo.

La photographie a investi le salon avec comme ambassadeur Nicolas Le Provost, invité d'honneur, travaillant notamment pour le prestigieux studio Harcourt qui a présenté son hypnotique série en noir et blanc *tattoo compris*.

Les primés ont été félicités par Cécile Dumoulin, Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines, Benjamin Lucas, Député de la 8^{ème} circonscription des Yvelines, Yann Perron, Maire de Gargenville et Jackie Schinzel, Adjoint au Maire délégué à la Culture.

> Prix du Département <

 : Viviane Redeuilh – *Paysage de l'âme*

 : Huguette Lutin – *La danseuse africaine*

 : Mickaël Riva – *Envol*

> Prix de la Ville <

 : Annick Liard – *Camille*

 : Christian Maltèse – *Mon manège à moi, c'est toi*

 : Aaron – *La meute*

> Prix du public <

 : Danielle Milewski – *Éclaboussures*

 : Jean-Philippe Kunetz – *Le scorpion*

 : Aaron – *L'envolée*



SCANNEZ-MOI
pour regarder
les œuvres récompensées



Anne Hamstengel, artiste peintre, invitée d'honneur, accompagné d'un de ces modèles !



La ludothèque : pour petits et grands, en famille et entre amis.

Compétiteur ou là «pour le plaisir», la ludothèque offre une belle occasion de tester les jeux pour offrir, ou l'ajouter à sa liste au Père Noël ! Dans ce numéro, focus sur un jeu amusant et déroutant : **Poule-poule !** Le principe du jeu est très simple : un maître de jeu va retourner les cartes de la pioche au fur et à mesure. Votre travail : taper quand vous pensez avoir vu quatre œufs. Facile non ? Pas tant que ça ! Car madame Poule est toujours là pour couvrir ses œufs ! Monsieur Renard n'est pas de cet avis et n'hésite pas à la poursuivre. C'est un jeu dynamique qui allie à merveille observation, rapidité et réflexion. **Vendredi 16 décembre, venez défier les autres joueurs et devenez le meilleur lors de la soirée stratégie. À vous les nombreux lots à gagner !** 📧: ludothèque@ville-gargenville.fr – Mercredi et samedi de 13h30 à 18h et la première semaine de chaque vacance, de 13h30 à 18h.



Nouvelle jeunesse pour la médiathèque

Nouveau logo, nouvelle page Instagram et l'arrivée de Saïda : un élan prometteur pour 2023 !

@MEDIATHEQUE.GARGENVILLE



Saïda, responsable du secteur ados et du numérique

La belle équipe



L'équipe de la Médiathèque s'agrandit. Caroline, Marianne et Anne peuvent désormais compter sur Saïda pour s'occuper de gérer les collections destinées aux adolescents (romans, documentaires, BD, mangas et films), et de toute la partie numérique.

— **Que représente la lecture pour toi ?**

Lire c'est à la fois se retrouver avec soi-même et s'ouvrir au monde. Quand on lit, on se retrouve seul face à l'histoire que l'on découvre : c'est un temps pour soi, dans sa propre bulle. Mais c'est aussi un moyen de découvrir la société qui nous entoure à travers des récits qui nous transportent, parfois même au-delà du réel.

— **Quelle lecture conseillerais-tu à un ado amateur de mangas ?**

Un de mes derniers coups de cœur : Comet girl. C'est un manga tout en couleurs, écrit par une adepte des shonens des années 1980 et 1990 comme Dragon Ball. Le résultat est une aventure intersidérale haletante mais aussi très drôle ! Les connaisseurs de mangas reconnaîtront les

divers hommages, et les autres profiteront tout de même d'une histoire palpitante.

— **Quel conseil donnerais-tu à un jeune qui veut se mettre à lire ?**

Lis ce qui te plaît ! Il faut déconstruire l'image de la lecture comme une corvée. Toute forme de lecture est bonne à prendre. Lire des mangas peut être aussi enrichissant que des romans, le tout c'est de ne pas se fermer et de continuer à explorer !

— **Qu'aimes-tu le plus dans ta nouvelle mission à la médiathèque ?**

C'est partager avec les lecteurs et lectrices, et ce dans les deux sens ! Je suis là pour les aider et les conseiller, mais j'aime aussi entendre leurs retours sur leurs lectures, et discuter avec eux. J'aimerais vraiment que le secteur ados devienne un repaire pour échanger et découvrir en toute bienveillance.

>>> À retrouver sur l'Instagram de la médiathèque : actus, agenda et coups de cœur de chaque responsable de secteur !

L'agenda médiathèque

- Samedi 10 décembre à 15h : Goûter conté spécial Noël. Dès 4 ans.
- Mardi 13 décembre à 14h : La médiathèque fait son cinéma, projection mystère seniors.
- Vendredi 16 décembre à 13h30 : Atelier seniors *Jeu crée du lien*.
- Vendredi 16 décembre à 20h30 : Spectacle *Rudolph, un conte musical de Noël* interprété par la Cie Princesse Moustache. Dès 3 ans.
- Samedi 17 décembre à 10h : *La Joyeuse parenthèse*, heure du conte pour les moins de 3 ans.
- Mardi 20 décembre : à 11h : Atelier lecture à haute voix *De bouches à oreilles*, Clos St Jean. à 13h30 : Atelier mémoire *Les Mémoires vives*.
- Vendredi 23 décembre à 13h30 : Atelier mémoire *Les Mémoires vives*.

📍 2, Rue de la Division Leclerc
mediatheque@ville-gargenville.fr
Ouverture mardi et vendredi, de 15h à 18h ; mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

LA MAJORITÉ

Depuis 2020, les turbulences se succèdent, mettant nos collectivités à rude épreuve : **adaptabilité et réactivité deviennent les maître-mots de politiques publiques désormais réduites à de la gestion de crise.** Et elles sont nombreuses à l'aube de 2023 : géopolitique, écologique, économique, politique. Les conséquences sur notre quotidien sont sans appel : chute du pouvoir d'achat, pénurie d'énergie, augmentation de la défiance. Ces difficultés, nous les partageons au même titre que vous.

Notre rôle est toutefois de faire face. Grâce à notre gestion maîtrisée, et aux efforts d'économie d'énergie consentis par chacun, nous clôturerons l'exercice 2022 sans déficit budgétaire. **Le maintien à l'équilibre est une obligation légale.** En dépit d'un bon nombre de « surprises » - comme la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires - nous avons **contenu nos dépenses sans augmenter le taux communal de la taxe foncière, et sans diminuer nos services publics.**

Ce bilan nous a coûté des décisions contestées comme la réduction des illuminations de Noël - et non la suppression comme le claironnent nos opposants - ou la fermeture des salles pendant les vacances. À ceux cherchant à faire de la récupération politique sur ce point, sachez que : **le Téléthon n'est plus organisé par la commune, mais par une association. De ce fait, nous n'avons annulé aucune animation du Téléthon. Aussi, tous les utilisateurs de nos structures seront logés à la même enseigne.** Certains ont offert de payer la note pour maintenir

leur activité pendant les vacances ; accepter serait injuste envers ceux qui ne peuvent pas le faire. **Notre rôle n'est pas d'accorder de passe-droit à ceux qui en ont les moyens.**

Ce sacrifice est nécessaire pour l'intérêt général. Si ces choix nous permettent de ne pas réduire notre offre de service public, nous les referons sans hésiter.

Le budget d'une collectivité n'est pas illimité, contrairement à celui de l'État, qui peut s'endetter pour fonctionner. Les difficultés de 2022 ne seront pas sans conséquences pour l'avenir : privé d'excédent de fonctionnement, nos projets d'investissement nécessiteront d'être temporisés.

C'est ensemble, avec détermination et solidarité que nous devons faire front. **Une crise nécessite toujours des sacrifices et une bonne dose de résignation pour être surmontée.** Notre feuille de route reste inchangée : agir pour les Gargenvillois. Et c'est un projet que nous ne pouvons pas mener sans vous.

Ce sont donc tous nos meilleurs vœux de bonheur et d'espoir que nous vous adressons pour 2023.

Vos élus de la majorité

L'OPPOSITION

Chères Gargenvilloises, Chers Gargenvillois

Alors que les premiers frimas s'invitent en ce début de décembre, les feuilles de la taxe foncière reçues avec le taux de 6 % de la C.U GPS&O sont en forte hausse et vient s'ajouter l'augmentation des produits de première nécessité, des énergies engendrant une baisse du pouvoir d'achat venant gêner un peu les fêtes de fin d'année.

Par-dessus tout cela, M. le Maire pas avare en « surprise », supprime les éclairages de Noël sauf devant sa mairie et les écoles en mode restreint, crée la confusion sur ses annonces du coût énergétique diverses et contradictoires sans jamais démontrer, allant même jusqu'à stopper l'élan du tennis pour son animation du téléthon, et demander au Comité des Fêtes de ne pas faire son traditionnel réveillon du jour de l'an alors que tout était organisé depuis des semaines pour la sacro-sainte raison de faire des économies.

Et quid du sondage sur la coupure de l'éclairage public ? Quand sera-t-elle mise en place ? Qui pour rappel est de la seule compétence de la communauté urbaine.

De son côté, la mairie ne supprime rien dans ses animations comme aux Maisonnettes. Comme l'a dit notre édile à une adjointe à la réunion des associations le 12 octobre : « je suis le Maire et je fais ce que je veux »

L'équipe précédente avait été mise au pilori en voulant supprimer les décorations pour Noël, pour les mêmes raisons d'économie, par celles et ceux qui dirigent aujourd'hui notre commune. Dire et se contredire. Lors du conseil municipal du 17 octobre, Le Maire a sorti de son chapeau la rénovation et l'agrandissement de l'école du Parc. Pourquoi ? Définir un nouveau périmètre scolaire ? Pour quels coûts ?

Mais quid de cet investissement et des autres puisque M. le Maire dit devoir rogner sur ceux-ci pour payer les factures. Une chose est sûre le terrain synthétique promis passe à la trappe.

Les Gargenvillois désespérés espèrent que la facture énergétique ne passera pas par l'augmentation à nouveau de la taxe foncière. La parade, M. le Maire l'a trouvée : construire pour compenser en signant plus de permis collectifs en deux ans que l'ancienne mandature en six ans.

Il fut un temps où la délivrance de tels permis faisait lever des boucliers mais apparemment aujourd'hui ces boucliers ont disparu. Comme quoi, on peut s'habituer à tout.

Malgré tout, nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de Noël et de croire que 2023 apportera de meilleures nouvelles.

Murielle Chardey, Arnaud Daoudal, Arnaud Verneret.

CARNET



NAISSANCES

Louis MAIRE LUELSDORF, le 26 février 2022 • Mattéo DESJARDINS, le 14 avril 2022 • Aliya EL HADI, 17 juin 2022 • Andréa LE BOSSÉ, le 22 juin 2022 • Ava CURIER, le 1^{er} Juillet 2022 • Grayce CHARLES, le 1^{er} juillet 2022 • Yanis MECHHOURI, le 4 juillet 2022 • Aylina AHELLIK, le 7 juillet 2022 • Jules VRIGNAUD, le 12 juillet 2022 • Tehillah NGUINAMAQ, le 13 juillet 2022 • Djennah AIT IDIR, le 27 juillet 2022 • Joana BOURGEOIS, le 13 août 2022 • Lucas NOUVEL, le 29 juillet 2022 • Victoire FRAYSSE GOMES, le 3 août 2022 • Côme PÉRINET, le 5 août 2022 • Noam BEN ABDA MAILLARD, le 7 août 2022 • Kylian BOCQUILLON MEIRELES MORGADO, le 7 septembre 2022 • Kendry FAMIBELLE, le 8 octobre 2022 • Ishaq AMAADOUR, le 10 octobre 2022.



MARIAGES

TAUGAIN Élise et DAGUT David, le 27 août 2022 • TURFIN Julie et LAPÉRIÈRE Adrien, le 27 août 2022 • HERMAY Dominique et LE GRUMELEC Didier, le 17 septembre 2022 • BEZEJAT Allison et DA COSTA Ludovic, le 24 septembre 2022.



PACS

FABRE Laure et CHABLE Thomas le 5 septembre 2022.



DÉCÈS

AMPOULIÉ Monique, 14 août 2022, 78 ans • MICHAUX Yvette, 24 août 2022, 87 ans • HOTTIN Julien, 30 août 2022, 93 ans • LAVANDIER Bernard, 6 septembre 2022, 68 ans • BALLIGAND Denise, 23 septembre 2022, 88 ans • PITAULT Evelyne, épouse DURET, 8 octobre 2022, 72 ans • LE GUYADER Joseph, 14 octobre 2022, 94 ans • BENOÎT Raymond, 21 octobre 2022, 86 ans • BUESO LLUSAR Amparo épouse BRONNEC, 21 octobre 2022, 76 ans.

PENSEZ-Y

Si vous souhaitez que la naissance de votre enfant soit affichée dans le Magazine de la Ville, n'oubliez pas de retourner le coupon-réponse au Service État-civil. En effet, à chaque naissance, le Service État-civil envoie un courrier aux familles pour demander l'autorisation de publication.

AGENDA

DÉCEMBRE

Ven. 16 décembre

SOIRÉE JEUX STRATÉGIE

de 18h à 22h

Ludothèque

Mer. 14 décembre

CONSEIL MUNICIPAL

à 20h

Mairie

FÉVRIER

Ven. 17 février

SOIRÉE JEUX STRATÉGIE

de 18h à 22h

Ludothèque

Retrouvez l'agenda
de la médiathèque page 29



JANVIER

sam. 21 janvier

ACCUEIL DES NOUVEAUX GARGENVILLOIS

Pensez à vous inscrire sur internet !

dim. 22 janvier

CONCERT ÉCOLE DE MUSIQUE

à 16h

Auditorium les Maisonnettes

dim. 29 janvier

CONCERT ARTS EN VILLE

Informations à venir

Auditorium les Maisonnettes



Vous souhaitez faire un point sur votre contrat Mutuelle afin de dégager des économies ou d'optimiser vos garanties, profitez des permanences de 2023, **sur rendez-vous au 01 30 98 89 00, les samedis suivants :**

18 février / 18 mars / 15 avril

13 mai / 10 Juin

de 9h à 11h

Mairie

*Le Conseil municipal
et les agents de la Ville
vous souhaitent
de très bonnes fêtes !*



RIVEDROITE
— AUTOMOBILES —



OUVERTURE de votre nouvelle agence **PEUGEOT CITROËN SPOTICAR**



- Mécanique - Carrosserie - Peinture
- Occasions toutes marques
- Ventes véhicules neufs particuliers et entreprises
- Financement - Location - Reprise

01 30 93 63 12



contact@rivedroiteautomobiles.fr

21 Avenue de Paris - 78440 GARGENVILLE

de **2,5** à **15** ans

Petite **écolo** trilingue
MONTESSORI

Montessori
L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir.

Français
Anglais
Espagnol

De la **MATERNELLE**
au **COLLÈGE**
Montessori
à **GARGENVILLE**



01 34 76 19 95

50 bis rue Pasteur 78440 Gargenville
www.petite-ecole-bilingue.fr

ÉCOLE
LABÉLISÉE
PAR



ÉCOLE
PARTENAIRE
DE



01 34 76 19 95 www.petite-ecole-bilingue.fr